
PROPOSITION DE FORMATION : LES ORDONNANCES MACRON : CE QUI CHANGE EN DROIT DU TRAVAIL

OBJECTIFS

- ➔ Clarifier le contenu des ordonnances Macron et leur impact sur les différents volets RH.
- ➔ Maîtriser les étapes indispensables de la gestion quotidienne du personnel, en conformité avec la loi, dans les délais et avec les bons outils, de l'entrée du salarié jusqu'à son départ.
- ➔ Mettre à jour ces obligations d'employeur par rapport aux ordonnances Macron.
- ➔ Répondre aux questions les plus courantes des salariés.
- ➔ Mettre en place une organisation efficace.

PROGRAMME DE STAGE

ACCUEIL DES STAGIAIRES - PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- Présentation de la formation, du formateur, organisation, méthodes employées, références.
- Présentation des stagiaires.
- Les objectifs.

THÈME 1 - LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET LA NOUVELLE HIÉRARCHIE DES NORMES

- Articulation accords de branche / accords d'entreprise.
- Articulation accord d'entreprise / contrat de travail.
- Modalités de conclusion et de validité des accords :
 - Referendum ;
 - Accords majoritaires ;
 - Rôle des délégués syndicaux.
- Conditions de validité et de dénonciation des accords.

THÈME 2 – L'ASSOULISSEMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL & LES CONGES POUR LES ENTREPRISES

- Quelle est la durée du travail applicable ?
- Le renforcement de la négociation collective d'entreprise.
- La gestion des heures supplémentaires.
- Comment sécuriser ses forfaits jours ?
- Obligations en matière de charge de travail, droit à la déconnexion...
- Allègement des formalités.
- Les congés payés.

THÈME 3 - LA FUSION DES IRP AVEC LA CRÉATION DU CSE

- Conditions de fusion des IRP.
- Moyens d'expertise et budget de fonctionnement.
- Impacts sur les heures de délégation, le nombre d'élus.
- Différences de fonctionnement entre l'ancien modèle d'IRP et le CSE.
- Missions santé, sécurité et conditions de travail.
- Parcours professionnel des IRP : encadrement renforcé.

THÈME 4 - LES CONTRATS DE TRAVAIL ET LEUR RUPTURE : NOUVELLES DISPOSITIONS

- Création du CDI de chantier.
- Assouplissement des règles de motivation du licenciement.
- Encadrement des indemnités de licenciement sans cause réelle et sérieuse.
- Délais de contestation.
- Licenciement économique :
 - Adaptation à la taille de l'entreprise ;
 - Périmètre d'appréciation du motif économique ;
 - Evolution des mesures de reclassement ;
 - Plans de départ volontaire.

THÈME 5 - LOI TRAVAIL, LES MODIFICATIONS AUPRÈS DU SALARIÉ

- Le règlement intérieur : nouvelles clauses
- Le Télétravail après les ordonnances Macron
- La santé au travail : Vers un allègement des obligations de suivi médical.
- Compte personnel d'activité
- Protection de la parentalité
- Droit à la déconnexion

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Au travers l'analyse de divers documents et outils, les stagiaires découvriront et maîtriseront les outils d'action pour comprendre et appliquer loi travail et les ordonnances Macron.

SUPPORT DE STAGE

- Echanges
- Exercices
- Document pédagogique



MODE D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Un quiz d'évaluation initial est distribué portant sur les connaissances des salariés en amont de la formation.
- À la fin de l'apport cognitif, un questionnaire d'évaluation des acquis est rempli par chaque salarié.
- Un document d'évaluation de stage est distribué à chaque participant à la fin de la session, permettant d'évaluer à chaud l'atteinte des objectifs et attentes des stagiaires, le niveau de connaissances acquises ainsi que la pédagogie utilisée.
- Sanction de la formation : attestation de formation nominative

COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS ACQUISES

A la fin de cette formation, les participants se seront appropriés les connaissances permettant de comprendre et appliquer la loi travail et les ordonnances Macron. Ils pourront alors le mettre en application au sein de leur service et évaluer les méthodes utilisées.

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'intervenant est un professionnel de la ressource humaine.

CONTACT

Contact en charge des relations avec les stagiaires
Secrétariat cabinet ICSOS : **04 95 21 67 59**
cabineticsos@orange.fr